

La vie politique européenne à la veille des élections du 6-9 juin 2024

Pierre Bréchon

Professeur émérite de science politique, Sciences po Grenoble/PACTE

Dernière publication



Conférence UPEG – 31 janvier 2024

Les Européens et leurs valeurs. Entre individualisation et individualisme, PUG, 2023.

La vie politique européenne régulée par des institutions très originales

- L'UE, un « objet politique non identifié », une « fédération d'Etats-Nation », avait dit Jacques Delors.
- Un triangle de la décision politique : une Commission qui a l'initiative, un pouvoir législatif partagé entre le Conseil européen (des chefs d'Etat et de gouvernement) et le Parlement, élu depuis 1979 par les citoyens.
- Les décisions du Conseil européen sont prises soit à l'unanimité, soit à la majorité qualifiée (55 % des Etats membres - soit 15 sur 27 -, représentant au moins 65 % de la population), soit à la majorité simple.
- Une telle structure nécessite de très **longues négociations entre instances**, sous la contrainte des attentes citoyennes. Il faut savoir faire des **compromis**.
- Historiquement, les discussions se déroulaient seulement entre élites politiques (la Commission, les Etats, le Parlement (alors émanation des Assemblées nationales). Les décisions affectaient peu le citoyen dans son pays. Les opinions laissaient faire (« consensus permissif » jusque dans les années 1990). **Aujourd'hui chacun est affecté par les politiques européennes**, parfois sans en avoir conscience. D'où des pressions plus fortes des opinions publiques et des lobbies sur les instances européennes.
- **Les élections du Parlement** sont organisées depuis 1979 au suffrage universel direct pour renforcer la démocratie et l'intégration européenne. On vote dans chaque Etat, au même moment, avec un seul tour, au mode de **scrutin proportionnel**, avec une seule circonscription nationale dans 23 pays. Exceptions : des circonscriptions interrégionales existent en Italie, Belgique, Irlande, Pologne.
- Le Parlement a largement voté en 2022 la création d'une **liste transnationale** de 28 députés, mais cela n'a pas été entériné par le conseil. La tête de chaque liste serait le candidat désigné par sa force politique pour être président de la commission.
- En France, chaque liste doit comporter une alternance d'hommes que de femmes. Les listes obtenant plus de 5 % des suffrages exprimés se répartissent les élus à la plus forte moyenne.

Les élections européennes, un peu d'histoire

- **Des élections peu mobilisatrices** : Dans les pays de l'Europe des 15, l'abstention était de 38 % en 1979, elle a progressivement monté à 53,2 % en 2014 pour redescendre à 43,1 % en 2019 (« une divine surprise »). Dans les pays ayant adhéré depuis 2004, l'abstention est restée stable autour de 72 % jusqu'en 2014 pour descendre à 59,8 % en 2019. Dans l'Europe post-Brexit, on semble mobiliser un peu plus. Le Brexit a multiplié les débats sur la construction européenne. En 2019, certains eurosceptiques, jusque là abstentionnistes, ont probablement décidé de voter, faisant ainsi monter l'extrême droite souverainiste.
- On vote toujours un peu plus à l'ouest de l'Europe qu'à l'est où les citoyens participent assez peu au choix de leurs dirigeants, quelle que soit l'élection.
- **Les campagnes électorales sont courtes** du fait de la faible mobilisation des électeurs. On a pu parler d'élections de « second ordre » car elles ne sélectionnent pas les gouvernants du pays. Elles sont pourtant très importantes.
- **Les campagnes ont souvent davantage porté sur des enjeux nationaux (la critique du gouvernement en place) que sur les enjeux européens** qui, logiquement, devraient être très prédominants puisqu'il s'agit de choisir ceux qui vont contribuer aux décisions de l'UE.
- **Les pouvoirs du Parlement européen ont progressivement augmenté**. Aujourd'hui, ils ont un rôle décisif dans le choix du président/présidente de la Commission européenne. Le candidat proposé par le Conseil européen à la majorité qualifiée doit obtenir un vote majoritaire de l'assemblée. Chaque commissaire européen est aussi auditionné par le Parlement qui vote ensuite globalement la confiance à ce collègue.
- Le Parlement vote et contrôle le budget annuel. Les textes législatifs proposés par la Commission doivent être approuvés par le Conseil des chefs d'Etat et par le Parlement. Ils se prononcent aussi sur les élargissements.

Les opinions et valeurs à l'égard de l'UE (Eurobaromètres et EVS)

L'approbation des Européens à l'égard de la construction européenne s'était nettement affaiblie dans la deuxième moitié des années 1990. Mais elle s'est renforcé depuis.

Si, en 2013, 50 % des Européens déclaraient que l'appartenance de leur pays à l'UE était une bonne chose, c'est aujourd'hui le cas de 61 % de la population des 27 (11 % mauvaise chose, 27 % ni bon, ni mauvais).

Eurobaromètre de fin 2022, 55 % voudraient que le Parlement européen joue un rôle plus important (28 % moins important). A la même date, 74 % approuvent le soutien de l'UE à l'Ukraine (23 % désapprouvent).

Eurobaromètre du printemps 2023, 47 % ont confiance dans l'UE, seulement un tiers à leur gouvernement et parlement national. La confiance en l'UE va de 73 % au Danemark à 34 % en France.

63 % sont optimistes concernant le futur de l'UE, 34 % pessimistes.

78 % des résidents de la zone euro (20 pays) sont favorables à la monnaie unique (23 % contre).

55 % jugent efficace le plan de relance économique (750 milliards) adopté par l'UE (seulement 35 % en France).

Palmarès décroissant des 2 problèmes les plus importants auxquels l'UE doit faire face : coût de la vie, situation internationale, immigration, changement climatique, situation économique, approvisionnement énergétique...

Selon la *European Values Study* en 2017-2020, 47 % trouvent que l'élargissement de l'UE est allé trop loin et 24 % qu'il devrait continuer.

Informations sur les enquêtes : <https://www.europa.eu/eurobarometer/screen/home>
www.valeurs-france.fr

Parlement européen élu en 2019 :

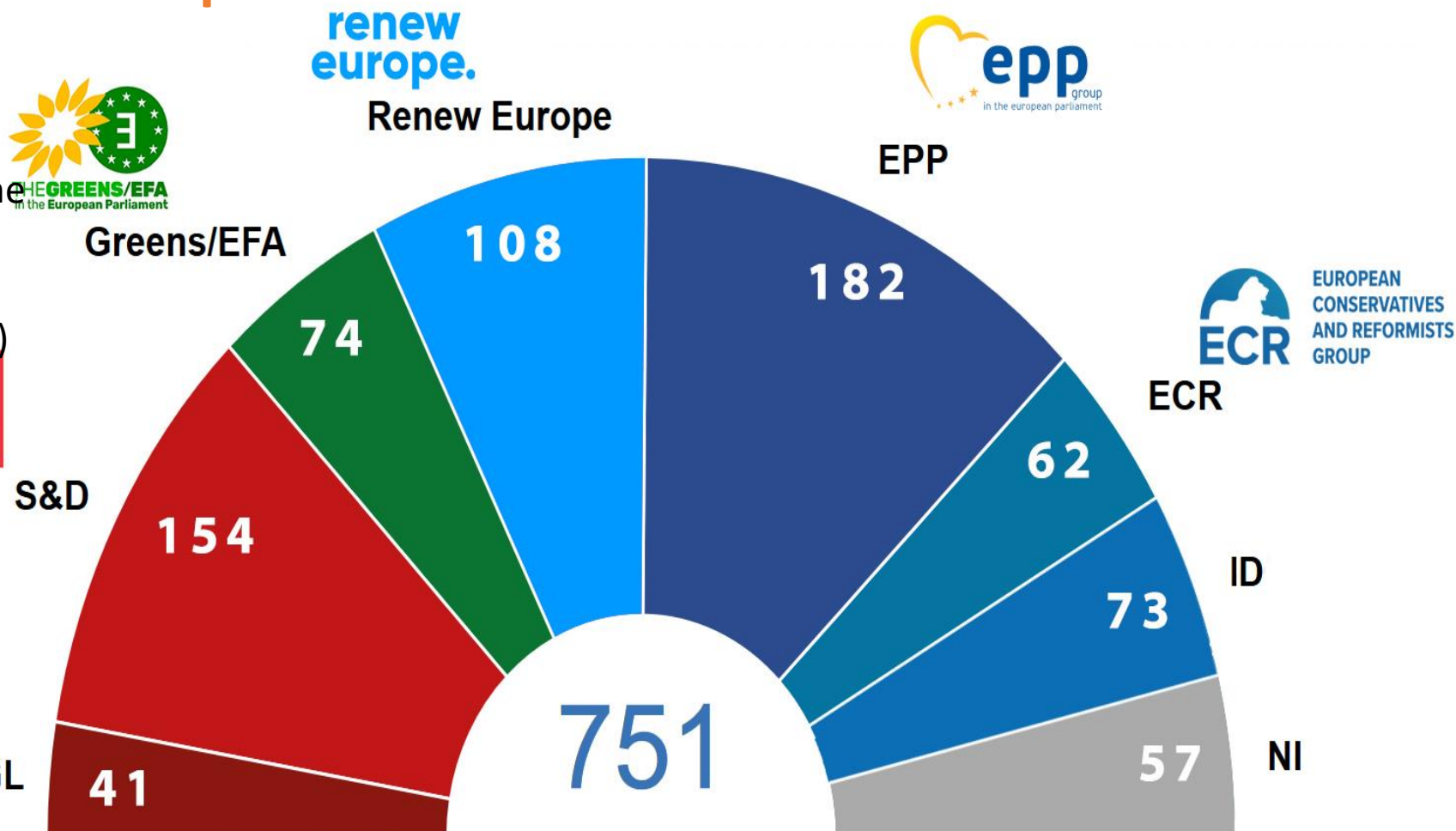
Groupes extrêmes :

GUE : Gauche Unitaire Européenne et gauche verte nordique (5,5 %)

ID : Identité et Démocratie (9,7 %) dont le RN français.

ECR : Conservateurs et Réformistes européens (8,3 %), dont le PiS polonais et FI italien.

 GUE/NGL
GUE/NGL



Le Fidesz hongrois, exclu du PPE en 2021 (12 élus), siège parmi les non inscrits.

Traditionnellement, le PPE domine, suivi par S&D. Les 2 alternent à la présidence pour chaque mandature.

L'extrême droite, déjà en progression, venait en 3^{ème} position (en additionnant ses 2 groupes).



Quel parlement européen en juin prochain ?

Groupes parlementaires	Sièges actuels	Prévision (11.23)
GUE/NGL – Gauche unitaire/Gauche verte nordique	41	38
S&D – Socio démocrates	154	141
Greens/EFA – Verts/ Alliance libre européenne	72	52
Renew Europe	101	89
EPP – Parti populaire européen (PPE)	178	175
ERC - Conservateurs et réformistes européens (CRE)	66	82
ID – Identité et démocratie	60	87

Sondage : Europeelects, novembre 2023.

La droite radicale (ID nationalisme identitaire + CRE souverainiste) passerait de 126 sièges à 169 (sans compter le Fidesz hongrois, classés parmi les NI : 12 sièges). C'est une évolution très importante.

Légère baisse pour la gauche radicale et le PPE, moyenne pour les SD, forte pour les Verts.

La droite radicale pourrait être la deuxième tendance du Parlement européen (en 2 groupes), juste derrière le PPE. Une nouvelle majorité n'est pas exclue (PPE, CRE, ID). En tout cas, la progression de la droite radicale freinerait les politiques d'intégration européenne. Veut-on plus d'Europe ou moins ? C'est un enjeu capital de ces élections.

Attention : on est loin encore de l'élection et anticiper le passage des intentions de vote à des sièges est compliqué. Mais, quand même, cette simulation sur le futur Parlement européen montre une tendance vraisemblable.

Les enjeux européens de l'élection : la politique migratoire

Pas encore de programmes finalisés. Difficile à savoir exactement ce qui dominera la (ou les) campagne(s), mais on peut penser que joueront beaucoup :

- **La politique migratoire et la gestion de l'asile politique** : Les flux migratoires ont été très forts en 2015. Cette crise a conduit l'UE à vouloir durcir sa politique sur le sujet.

La législation européenne (règlement de Dublin de 1990, complété en 2003 et en 2013) permettait de renvoyer les demandeurs d'asile dans le premier pays européen où ils sont arrivés. Les contrôles des migrants aux frontières des Etats se sont développés pour empêcher leur arrivée depuis un pays de Union en charge de traiter leur dossier. Ce qui remet en cause le droit à la libre circulation en Europe (cf. contrôle de la frontière italienne par la France).

L'agence Frontex (créée en 2004) est censée aider les Etats à contrôler les frontières extérieures de l'UE mais de nombreuses embarcations de migrants font naufrage. 27 000 migrants seraient morts en Méditerranée entre 2014 et le 30 juin 2023. L'UE ne protège pas vraiment les migrants (avec des mineurs) dont une partie relève pourtant du droit à l'asile politique.

Depuis 2016, l'UE voulait mettre en place un nouveau système pour limiter fortement les arrivées et pour que la charge de gestion des demandeurs d'asile ne repose pas sur les principaux pays d'arrivée. Mais la décision a été très longue à mettre en place (largement adoptée en septembre-décembre 2023, des socialistes à la droite, moins LR). Une procédure **d'enregistrement dès l'entrée dans l'UE** (dans des centres de tri-rétention) sera obligatoire pour évaluer rapidement le droit à l'asile ou mettre en œuvre une procédure de refoulement (de 3 à 6 mois). Le premier pays d'accueil restera chargé de gérer le dossier du migrant, mais **un mécanisme de solidarité entre pays** sera établi : les pays dits de première ligne, recevant en pourcentage de sa population le plus de migrants (Italie, Grèce, Espagne, Malte...), bénéficiera d'un mécanisme de solidarité pour relocaliser en période de crise 30 000 réfugiés annuels dans un autre pays de l'Union, ce qui semble peu, vu le nombre de demandes déposées (970 000 en 2022) et de réfugiés reconnus (384 000 la même année). Les pays qui refuseraient leur contingent devront s'acquitter **d'une compensation financière** de 20 000 € par réfugié non accueilli. Les pays de l'est (Pologne et Hongrie notamment) souhaitent être exonérés de cette solidarité du fait de leurs faibles ressources. L'UE insiste sur le **respect des droits fondamentaux**, voulant trier entre asile politique légitime et immigrés économiques.

La droite radicale y voit une menace d'augmentation des flux alors que la gauche craint un rejet plus massif des demandeurs d'asile.

Les autres enjeux européens de l'élection du 6-9 juin 2024

D'autres enjeux devraient aussi « être à l'agenda » :

- **Les aides aux agriculteurs** après les mouvements de protestation (surtout soutenus par droite radicale et modérée). La PAC pour 2023-2027 a retenu 10 objectifs : assurer un **revenu équitable** aux agriculteurs, renforcer la **compétitivité**, améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire, agir contre le changement climatique, protéger l'environnement, préserver les paysages et la biodiversité, soutenir le renouvellement des générations, dynamiser les zones rurales, garantir la qualité des denrées alimentaires et la santé, encourager les connaissances et l'innovation. Ce sont de **belles ambitions**, pas toujours suivies d'effet. La PAC représente **1/3 du budget** européen (la moitié autrefois).

Devant les mobilisations dans plusieurs pays (France, Allemagne, Roumanie, Pologne, Pays-Bas...), la commission vient d'engager un **dialogue stratégique** (annoncé en septembre 2023) avec les acteurs du secteur (jusqu'à l'été) pour aborder le revenu des agriculteurs, les contraintes environnementales décidées par l'UE (ex. jachère pour la biodiversité), la concurrence de l'agriculture ukrainienne, les traités de libre échange (Mercosur) qui permettraient l'entrée de produits de qualité moins bonne. Pas de résultats à en attendre à court terme.

- **La transition écologique et le pacte vert** : l'UE a adopté un plan pour respecter les objectifs de l'accord de Paris. Ce qui suppose de rendre l'Europe **neutre pour le climat en 2050** et de **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030** par rapport à 1990. A partir de 2035, tous les **véhicules neufs doivent être à 0 d'émission de CO2**. Une tarification du carbone sera mise en place pour faire payer ceux qui polluent. Un soutien est prévu à l'innovation industrielle, aux technologies propres et à la création d'emplois verts. Un plan est aussi prévu pour économiser l'énergie, développer les énergies renouvelables et les bioénergies, diversifier les approvisionnements énergétiques, accélérer la rénovation de l'isolation des logements. La taxation du chauffage et des transports sera accompagnée par des aides aux citoyens vulnérables. Des mesures concernent aussi la préservation de la biodiversité (étendre les zones protégées, restaurer la nature, augmenter l'absorption de carbone (puits de carbone), réduire la consommation de viande. Mais, dans le même temps, **l'autorisation du glyphosate** a été renouvelée par la commission européenne pour 10 ans, son caractère cancérigène étant toujours discuté par les experts.

Le pacte vert comporte beaucoup de sujets sensibles, il est évidemment très mal vu par les agriculteurs, par de nombreux industriels, par une partie de la droite (PPE), par toute la droite nationale populiste et eurosceptique. Beaucoup demandent une pause. Mme Von der Layen ne peut ignorer ces récriminations si elle veut être réélue. Seuls les Verts (en perte de vitesse) soutiennent clairement le pacte vert.

Les autres enjeux *européens* de l'élection du 6-9 juin 2024

- **L'élargissement de l'Union** : 8 pays de l'ex-bloc communiste sont candidats reconnus (par un vote à l'unanimité du Conseil) : le pays des Balkans (Albanie, Bosnie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie), des pays menacés par Moscou (Géorgie, Ukraine, Moldavie), et la Turquie... Le Kosovo est aussi candidat potentiel.

Très long processus ensuite pour faire assimiler par les candidats les législations européennes, notamment les principes démocratiques et l'existence d'un marché économique viable et concurrentiel.

Les nouveaux adhérents étant le plus souvent « pauvres », cela devrait réduire les financements pour les actuels membres, d'où des résistances.

Les eurosceptiques, de droite et de gauche, ne sont pas favorables à l'intégration à terme de l'Ukraine dans l'UE.

L'élargissement nécessite de revoir la gouvernance, pour éviter le blocage et l'immobilisme de l'Union : il faudra négocier davantage de décisions à la majorité qualifiée, développer peut-être une Europe à plusieurs vitesses selon le souhait d'Emmanuel Macron...

L'élargissement change beaucoup les frontières de l'UE, ce qui pose problème pour une UE qui veut se protéger des migrations externes.

L'élargissement pose aussi la question des rapports avec la Russie qui considère ces intégrations comme des atteintes à son périmètre d'influence/domination. Il y a d'ailleurs une occupation russe dans des régions occupées de Géorgie (Abkhazie, Ossétie du Sud). En Moldavie, la région autonome de Transnistrie est soutenue par Moscou. La Serbie reste proche de Moscou.

- **L'économie**. Plan de 750 milliards voté en 2021 pour relancer l'économie post-covid, qui s'ajoutent aux 1071 milliards « normaux » du budget 2021-2027. Ce plan doit aider les pays les plus touchés par la pandémie et contribuer aux plans nationaux de relance. Il doit aussi améliorer la transition écologique et énergétique. Il est financé par un emprunt et sera remboursé par la mise en place de nouvelles taxes européennes. Il est conditionné au respect de l'Etat de droit. Ce qu'évidemment la Hongrie dénonce (elle a encore 20 milliards de fonds bloqués).

- **La guerre en Ukraine et la nécessité de développer une Europe de la défense** pourrait aussi être une thématique de campagne. Avec le gel du front ukrainien, certains peuvent être tentés d'arrêter l'aide militaire et de soutenir la voix de négociations contre la volonté de l'Ukraine. C'est une position très fréquente des eurosceptiques. Conseil européen extraordinaire demain avec un vote sur une aide de 50 milliards d'euros à Kiev d'ici 2027 (il y a de fortes pressions sur Viktor Orbán pour qu'il l'accepte, ce qu'il avait refusé en conseil précédent).

Le bouleversement de la sécurité en Europe a conduit l'UE à réfléchir sur les objectifs à poursuivre pour faire face aux menaces de la Russie et aussi d'un désengagement américain. Les États se sont engagés (au sommet de l'OTAN à Vilnius en 2023) à augmenter leur budget de la défense à au moins 2 % de leur PIB. La **Boussole stratégique** (texte adopté par le conseil européen en 2022) prévoit le développement de moyens pour faire face, notamment une force d'intervention rapide de 5000 hommes, un renforcement des forces militaires des États, le développement du renseignement et de la lutte contre les cyberattaques. Un fonds de **soutien aux industries de défense** devrait voir le jour dans les prochains mois (100 milliards proposés par Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur et aux industries de défense).

Conclusion

L'intérêt pour les politiques de l'Union européenne a progressé lentement. La participation électorale est aussi un enjeu de l'élection puisqu'elle manifeste l'implication des citoyens dans la construction européenne. Comme toujours, il y aura beaucoup de listes, car c'est une occasion de se faire connaître pour de petites formations.

Les enjeux nationaux de l'élection auront « un certain poids » : c'est toujours l'occasion de sanctionner le gouvernement du pays.

Les enjeux sectoriels de l'élection sont très nombreux, puisque l'Europe traite aujourd'hui d'à peu près tous les domaines de la politique. Ce qu'a fait l'UE depuis 5 ans est bien connu des élites politiques. Paradoxe : les partis ne sont pas encore très mobilisés pour cette bataille électorale, particulièrement en France. On connaît à peu près maintenant les têtes des grandes listes, mais pas les candidats de chacune. Beaucoup de programmes se sont pas encore écrits ou restent confidentiels.

Pour aller plus loin :

Site [Votre point d'accès à l'UE, actualités, points marquants | Union européenne \(europa.eu\)](https://european-council.europa.eu/media/en/press-communications/infographic/Pages/infographic-2023-01-11.aspx)

Site <https://www.europarl.europa.eu/portal/fr>

Site [Eurobaromètre \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eurobarometer/)

Site [Touteurope.eu, le site de référence sur les questions européennes](https://touteurope.eu/)

Site www.euroactiv.fr

Site www.europeelects.eu

Site <https://eplibrary.libguides.com/General/lang/FR/catalogue>

Borraz Olivier, Guiraudon Virginie (dir.), *La France dans la gouvernance européenne*, Sciences po Les presses, 2008.

Soin Robert, *L'Europe politique*, Armand Colin, 2005.

Cautrès Bruno, Chopin Thierry, Rivière Emmanuel, *Un euroscepticisme à la Française*, Institut Jacques Delors, 2021.

([Dec21 R119.2 EuroscepticismeFrancais Cautres Chopin Riviere FR VDef.pdf \(institutdelors.eu\)](#)).

Bréchon Pierre (dir.) *Les Européens et leurs valeurs. Entre individualisme et individualisation*, Presses Universitaires de Grenoble, 2023.